

ACCUEIL SAVOIE HANDICAP
EN 2016, C'EST :

En moyenne
140 enfants et 150 adultes
accompagnés par nos services
chaque année.

180 salariés
et une quarantaine de métiers
au service des personnes,
répartis dans quatre
établissements et services.

Un budget de 9 M€ d'euros
financé par l'Assurance Maladie
et le Conseil Départemental.



261 route de la Doria - BP 20021
73232 Saint Alban-Leyse Cédex

Tél. : 04 79 33 62 62
Fax : 04 79 75 03 61

info@ash73.com
www.ash73.com

Réalisation : Nouvel œil - 04 79 68 94 48

Projet Associatif



Soins, rééducation fonctionnelle, enseignement, accompagnement éducatif et social



Projet Associatif ASH en synthèse

Les dates qui font l'histoire de notre association

1920 Création à Chambéry de l'association Accueil Savoyard et de son sanatorium.

1923 Reconnaissance de l'Utilité Publique.

1951 L'association modifie son activité pour accueillir, éduquer et soigner des jeunes handicapés moteur.

1992 Création du service d'éducation spécialisée et de soins à domicile (SESSAD)

1997 Création d'une unité au sein du Centre d'Education Motrice pour l'accompagnement des enfants en situation de polyhandicap.

2010 Création du service d'accompagnement médico-social pour adulte handicapé (SAMSAH).

2012 Création du pôle adultes avec l'intégration du service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS).

2013 Mise à jour des statuts et changement de nom.

2016 Ouverture de l'Unité Régionale de Répit (U2R) pour des séjours temporaires et des accueils de répit au CEM.

Extension du SAMSAH aux Cantons d'Aix les Bains et Montmélian

UNE AMBITION ET DES VALEURS FORTES

L'Association a pour raison d'être la réponse aux besoins des personnes accompagnées, de leurs proches, et de la collectivité. Elle est fière, avec les moyens qui lui sont confiés, d'offrir à chacune des personnes en situation de handicap une prise en compte de toutes ses difficultés, un accompagnement vers de meilleures conditions de vie, et la recherche de la meilleure insertion sociale possible.

Elle s'appuie sur des valeurs fortes :

- Le respect de l'utilisateur et de ses proches,
- une bienveillance sans compromis, qui s'applique à tous,
- la recherche d'équité dans les relations entre usagers, familles, professionnels,
- la même importance accordée à toutes ses missions d'accompagnement de la santé, de l'autonomie et de la participation sociale de l'utilisateur.

DES ORIENTATIONS EXPLOITANT AU MIEUX LES SAVOIR-FAIRE ET EXPERTISES

L'ASH développera son expertise et son activité au service des personnes polyhandicapées, et dans les cas d'associations de déficiences motrices, intellectuelles, psychiques.

Elle s'efforcera de ne refuser aucun enfant ou adulte, dans la mesure de ses moyens et de ses savoir-faire, et en mettant en place les partenariats nécessaires.

Elle se tiendra prête à des évolutions de structure qui permettraient une meilleure utilisation des moyens disponibles, toujours avec le souci du service aux usagers et dans le respect de ses valeurs.

UNE ASSOCIATION QUI AVANCE EN PHASE AVEC SON ENVIRONNEMENT

L'ASH est en phase avec l'évolution législative et réglementaire qui impose une prise en compte individualisée de chaque personne en situation de handicap et privilégie les solutions possibles en milieu ordinaire.

Dans un environnement qui augmente en permanence ses exigences en qualité des soins, professionnalisme, méthodes, gestion, etc... L'ASH est pionnière dans l'intégration de nouvelles pratiques, et propose des innovations.

La longue histoire de cette association montre sa capacité d'adaptation, et la période récente est marquée par des réussites : création de l'Unité de Répit Régionale, extension du SAMSAH à Aix-les-Bains et Montmélian. Cette dynamique sera maintenue.

UN FONCTIONNEMENT EXEMPLAIRE

L'association se veut exemplaire dans l'utilisation des ressources publiques, en s'appuyant sur :

- L'adaptation de l'offre à l'évolution des besoins,
- la mise en place d'une organisation et des moyens cohérents avec cette offre,
- des démarches d'amélioration permanente, dans les domaines de la qualité, des ressources humaines, et de la gestion,
- une attention permanente à la bonne utilisation des compétences et des capacités du personnel, à leur formation et à leur adhésion aux projets,
- une implication forte du Bureau de l'Association aux côtés de la Direction Générale.